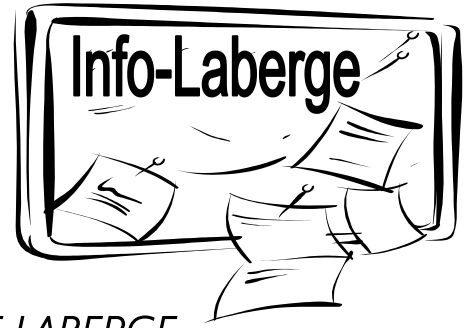




315, rue Rideau  
Châteauguay (Québec) J6J 1S1  
(514) 380-8899 poste 4411  
Laberge.csdgs.qc.ca



## SAUTONS DANS L'ACTION À L'ÉCOLE LABERGE

# Septembre 2018

Mardi 28 août	- Rencontre de parents des élèves du préscolaire (19h)
Jeudi 30 août	- Accueil des élèves (8h10) – horaire régulier au primaire - Rentrée progressive au préscolaire
Lundi 3 septembre	- Fête du travail - Congé
Mercredi 12 septembre	- Rencontre de parents et Assemblée générale des parents (Information à venir)
Vendredi 28 septembre	- Fête de la rentrée
Jeudi 11 octobre	- Photos scolaire

### MESSAGES DU MOIS

#### 1. Mot de la direction

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire s'amorce sous le thème : « Sautons dans l'action à l'école Laberge ». Au menu, de la marche, de la course, de la danse donc beaucoup d'action. C'est dans cette ligne de pensée que nous formerons, vous (la famille) et nous (les intervenants de l'école) une grande équipe pour permettre à nos élèves de vivre des grands projets cette année.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir Mme Brigitte Primeau comme directrice adjointe cette année. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouveaux défis.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire 2018-2019

#### 2. La rentrée du 30 août

##### Primaire

Nous vous attendons lors de la journée du jeudi 30 août. Dès votre arrivée, vous serez invités à retrouver le nom de votre enfant sur des cartons dans la cour de récréation. Ce nom sera inscrit sur un petit pas. Vous devrez par la suite prendre le petit pas et retrouver votre classe en regardant le petit collant près du nom. Le même collant sera sur la porte de classe.

##### Préscolaire

L'accueil des élèves du préscolaire se fera près de la porte du secrétariat, le jeudi 30 août à 8 h 20 pour les élèves du groupe A et le vendredi 31 août également à 8 h 20 pour les élèves du groupe B. Vous retrouverez vos petits pas à cet endroit.

#### 3. Numéro de téléphone de l'école Laberge

Si vous désirez communiquer avec nous, vous devez faire le numéro central de la commission scolaire soit le (514) 380-8899 et composer un des postes suivants :

- |                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| ✓ Secrétariat: poste 4412          | ✓ T.E.S. : poste 5410     |
| ✓ Service de garde : poste 4414    | ✓ Cafétéria : poste 4415  |
| ✓ Secrétariat (absence) poste 4411 | ✓ Infirmière : poste 2468 |

#### 4. Signalement de l'absence d'un élève

Vous devez TOUJOURS signaler l'absence de votre enfant en communiquant avec le secrétariat de l'école, si possible avant 8 h 30. Vous devez mentionner le nom de votre enfant, le numéro de groupe, la raison et la durée de son absence. Nous possédons une boîte vocale, donc vous pouvez laisser un message en tout temps au poste 4411.

#### 5. Heure d'arrivée des élèves le matin

Il est important de noter que l'école assure la surveillance des élèves seulement à compter de 8 h 10. Donc, les élèves marcheurs ou ceux dont les parents viennent les reconduire ne doivent pas arriver sur la cour avant 8 h 10 le matin pour une raison de sécurité. Nous comptons sur votre collaboration afin d'éviter toutes situations problématiques.

De plus, par mesure de sécurité, nous demandons à tous les parents de ne pas circuler dans la cour d'école ; aucun adulte, autre que le personnel, ne peut y être admis.

## 6. Frais de surveillance du dîner

Nous tenons à vous informer que le Conseil d'établissement a adopté le montant de 324,00 \$ par élève pour les frais de surveillance du dîner pour l'année scolaire 2018-2019 (1,80\$/jour).

## 7. Retard d'un élève

La sécurité de vos enfants est importante pour nous. C'est pourquoi nous vous demandons d'être plus vigilants à respecter l'heure d'arrivée des élèves, soit 8 h 10.

Nous vous remercions de collaborer avec nous afin de développer la ponctualité chez les jeunes.

Malgré tout, si votre enfant est en retard, il doit obligatoirement se présenter au secrétariat (billet de retard). Par la suite, l'élève doit se rendre en classe seul. Les parents ne peuvent pas aller le reconduire en classe.

## 8. Précisions pour les dîneurs-écoles

### Élèves de la maternelle :

Si un élève de la maternelle dîne à la maison, ses parents doivent toujours aviser l'enseignant par écrit. Les parents doivent attendre l'enfant à l'extérieur, à la porte de la cour des petits. Nous vous rappelons que vous devez être à l'heure à la porte soit à 11 h 18. Si vous n'êtes pas à l'heure, votre enfant sera dirigé vers le secrétariat et vous devrez passer le prendre à cet endroit.

### Élèves du primaire :

Si votre enfant dîne habituellement à l'école, mais que pour une raison quelconque vous lui donnez l'autorisation d'aller dîner à l'extérieur, vous devez obligatoirement informer l'école par une note dans l'agenda. Vous devez venir le chercher en utilisant l'entrée du service de garde (près du gymnase).

## 9. Changement d'adresse courriel et/ou de n° de téléphone

Si votre adresse courriel et/ou numéro de téléphone change, à la maison ou au travail, vous devez aviser le secrétariat de l'école au poste 4412 et, s'il y a lieu, le service de garde au poste 4414. Pour un changement d'adresse, vous devrez nous fournir une preuve de résidence (document officiel avec votre nouvelle adresse).

## 10. Débarcadère

Soyons vigilant au débarcadère des élèves. Il y a beaucoup de circulation à cet endroit. Les parents utilisateurs du service de garde **doivent se stationner sur la rue Doucet**. Nous partageons la responsabilité de la sécurité de nos élèves, vos enfants.

## 11. Cafétéria

La cafétéria sera ouverte dès la première journée soit le jeudi 30 août. Vous trouverez le menu de la cafétéria joint à ce courriel. Le prix du menu du jour (complet) 5,75\$. Il y a possibilité d'acheter des cartes en vous adressant à Kim, la responsable de la cafétéria.

## 12. Vérifiez vos courriels!

Afin d'économiser le papier et de nous assurer que vous recevez à temps les informations de l'école, nous désirons vous informer que tous les communiqués seront envoyés par courriel. Une copie de ces communiqués se trouve sur le site de l'école. Vous avez aussi accès au portail Mozaik pour consulter vos factures ainsi que le bulletin de votre enfant.

**Si vous désirez faire un changement de votre adresse de courriel ou recevoir une copie papier, vous devez communiquer avec le secrétariat.**

Nous vous invitons à consulter notre site à l'adresse suivante : [laberge.csdgs.qc.ca](http://laberge.csdgs.qc.ca). Il contient plusieurs informations sur la vie et le fonctionnement de l'école. Vous y retrouverez aussi certaines activités que nous sommes fiers de vous présenter. Le site est mis à jour régulièrement et nous vous invitons à venir y prendre des nouvelles de notre belle école.

En consultant vos courriels, le portail des parents ainsi que le site de l'école, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires. De plus, pour les parents qui ont la garde partagée, il y aura beaucoup moins d'erreurs de transmission des messages.

Michel Chalifour  
Directeur

Brigitte Primeau  
Directrice adjointe